



Troisième réunion de l'Assemblée départementale 2026 Des finances consolidées pour poursuivre les investissements au service des Auboisiens

« Loin d'être une simple organisation administrative, les départements incarnent une part essentielle de l'identité française, tout en faisant face à des défis financiers menaçant leur avenir. Ils sont plus que jamais au cœur de la solidarité sociale et territoriale, agissant comme des liens entre les villes et les campagnes. En deux siècles d'existence, les Départements n'ont cessé de démontrer leur résilience et leur capacité à se réinventer. »

François Sauvadet, président de Départements de France,
La Tribune, 5/03/2025

Dans un contexte national marqué par de fortes tensions financières pour les Départements, le Département de l'Aube confirme en 2025 la stabilisation progressive de ses comptes. Grâce à une gestion rigoureuse, il maintient son épargne, maîtrise son endettement et maintient un niveau élevé d'investissements au service des Auboisiens.

Depuis plusieurs années, les Départements sont confrontés à une dégradation durable de leur équilibre financier. La progression continue des dépenses sociales, conjuguée à des recettes plus incertaines, exerce une pression croissante sur leurs budgets et réduit leurs marges de manœuvre.

Le Département de l'Aube n'échappe pas à ce contexte national. Comme l'ensemble des collectivités départementales, il fait face à un effet de ciseau entre l'augmentation de ses charges et l'évolution de ses ressources.

Grâce à une gestion budgétaire rigoureuse, à un recentrage de son action sur ses compétences essentielles et à un pilotage exigeant de son Plan pluriannuel d'investissements (PPI), le Département amorçe toutefois une stabilisation de sa situation financière.

Les résultats présentés lors de cette 3^e réunion de l'Assemblée départementale témoignent de cette trajectoire : un budget maîtrisé, une épargne qui se maintient, un endettement contenu et des investissements maintenus au service des Auboisiens et de l'attractivité du territoire.

Dans un contexte qui demeure incertain, le Département poursuit néanmoins sa stratégie avec prudence et vigilance, afin de garantir la pérennité de son action au service des solidarités et du développement du territoire.

Sommaire

1. Compte financier unique (CFU) 2025 : un budget sécurisé mais sous surveillance

- CFU 2025 : des comptes qui se stabilisent**
- Des recettes plus dynamiques**
- Une dette toujours maîtrisée**
- Une dépense sociale toujours sous tension**
- 72 M€ d'investissements malgré un contexte contraint**

2. Syndicat Aube numérique : un nouvel outil au service de la transformation numérique des collectivités

- 135 communes déjà mobilisées**

3. Le rapport d'activité 2025 des services de la collectivité : une action publique en toute transparence

1| Compte financier unique (CFU) 2025 : un budget sécurisé mais sous surveillance

Cinquième commission – Rapport 1

■ CFU 2025 : des comptes qui se stabilisent

Généralisé à l'ensemble des collectivités depuis 2024, le Compte financier unique (CFU) remplace désormais le compte administratif et le compte de gestion. Il offre une présentation plus lisible et plus complète de l'exécution budgétaire.

Le Département de l'Aube présente, au titre de l'exercice 2025, un CFU couvrant le budget principal ainsi que la quasi-totalité de ses budgets annexes (à l'exception du Centre départemental de l'enfance).

Le résultat net du budget principal s'établit à **14,5 M€**, soit une progression de **6,3 M€** par rapport à 2024. Cette amélioration traduit les effets des efforts engagés pour stabiliser les finances départementales, notamment grâce à la réduction progressive du déficit cumulé reporté.

Les principaux indicateurs financiers témoignent de cette évolution favorable :

- un **résultat de clôture en fonctionnement** de **26,2 M€** ;
- un **solde d'exécution de la section d'investissement** de **-11,7 M€**, contre **-23,3 M€** en 2024, soit une amélioration de plus de 11 M€ ;
- une **épargne brute** de **31 M€**, contre **29,6 M€** en 2024, mettant fin à la baisse observée depuis 2021.

L'exercice 2025 marque ainsi une étape importante dans la stabilisation des finances départementales. Malgré un contexte toujours marqué par la progression des dépenses sociales, le Département retrouve une capacité d'autofinancement renforcée, lui permettant de soutenir ses investissements tout en poursuivant sa stratégie de maîtrise budgétaire.

Le Département entend poursuivre cette trajectoire en concentrant son action sur ses compétences essentielles et en maintenant une gestion particulièrement rigoureuse de ses finances.

■ Des recettes plus dynamiques

Le renforcement de la situation financière repose notamment sur une évolution favorable des recettes.

Les ressources fiscales atteignent **277,7 M€**, portées par la progression de plusieurs recettes, notamment :

- la Taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) ;
- les Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ;
- la Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) ;
- l'Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) ;
- la Taxe sur la consommation finale d'électricité ;
- la Taxe d'aménagement ;
- la fraction de TVA ;
- le Fonds de péréquation des DMTO ;
- les frais de gestion de la taxe foncière ;
- le Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) ;
- l'attribution de compensation de CVAE.

Le rebond des **DMTO**, qui atteignent **39,6 M€**, s'explique notamment par la reprise de l'activité sur le marché immobilier aubois.

Par ailleurs, la cession du bâtiment industriel occupé par la société Arvato, à Torvilliers, a généré une recette exceptionnelle de **5,8 M€**, permettant au Département de se désendetter.

■ Une dette toujours maîtrisée

Afin de financer son programme d'investissements, le Département a eu recours à l'emprunt en 2025, tout en conservant un niveau d'endettement très inférieur à la moyenne des Départements comparables.

L'encours de dette s'établit à **72,7 M€**, contre **62,4 M€** un an plus tôt. Toutefois, seuls **20 M€** ont été effectivement mobilisés, alors que **30,2 M€** étaient autorisés au budget.

La dette représente **234 € par habitant**, contre une moyenne nationale de **504 €** pour les Départements de même strate.

Grâce au redressement de son épargne brute, le niveau d'endettement demeure soutenable et compatible avec la poursuite des investissements.

■ Une dépense sociale toujours sous tension

Les dépenses liées au Revenu de solidarité active (RSA) et aux politiques d'insertion continuent de peser fortement sur le budget départemental.

Elles atteignent **71,3 M€** en 2025, soit une progression de **8,08 %** par rapport à **2024**.

Cette évolution s'explique à la fois par l'augmentation du nombre de bénéficiaires et par la revalorisation réglementaire de l'allocation.

■ 72 M€ d'investissements malgré un contexte contraint

En 2025, le Département a consacré **72 M€** à l'investissement. Si ce montant est en baisse de **13,7 %** par rapport à 2024, il traduit la volonté de préserver les projets structurants tout en adaptant leur rythme au contexte financier.

Les principaux investissements concernent :

- **22 M€** pour les infrastructures routières ;
- les aides aux communes et aux intercommunalités pour leurs équipements ;
- **2,3 M€** consacrés aux infrastructures ferroviaires ;
- **2,5 M€** pour les aménagements du territoire des Grands Lacs ;
- la rénovation énergétique des bâtiments départementaux, notamment ceux de l'UTT et des collèges ;
- la restructuration et la rénovation des collèges ;
- le renouvellement des équipements des collèges (cuisines et matériels informatiques) ;
- le renforcement de la cybersécurité des systèmes d'information ;
- la rénovation de l'état-major et des centres d'incendie et de secours.

2| Syndicat Aube numérique : un nouvel outil au service de la transformation numérique des collectivités

Cinquième commission – Rapport 22

Après la mutualisation des services numériques avec la SPL-Xdemat, le Département de l'Aube poursuit son engagement en faveur de l'aménagement numérique du territoire en proposant la création du **Syndicat Aube numérique**.

Ce nouvel outil a vocation à accompagner les collectivités aubois dans le déploiement de services numériques innovants, mutualisés et adaptés aux besoins des territoires.

Dans un premier temps, le syndicat exercera deux compétences principales :

- **renforcer la vidéoprotection**

Le Syndicat Aube numérique assurera le déploiement d'une infrastructure mutualisée de vidéoprotection permettant :

- le stockage sécurisé des flux vidéo en temps réel ;
- leur mise à disposition immédiate des services de police, de gendarmerie et du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) lorsque les besoins opérationnels le nécessitent.

Cette mutualisation permettra aux collectivités de bénéficier d'un service performant tout en optimisant les coûts d'investissement et de fonctionnement.

- **développer les objets connectés au service des territoires**

Le syndicat accompagnera également le déploiement d'un réseau d'objets connectés reposant sur la technologie **LoRa (Long Range)**, un réseau bas débit particulièrement adapté aux usages des collectivités.

Cette infrastructure ouvrira la voie à de nombreuses applications concrètes, parmi lesquelles :

- l'optimisation de la gestion de la ressource en eau grâce à des capteurs intelligents et à la détection précoce des fuites ;
- la surveillance des niveaux des cours d'eau et l'anticipation des risques d'inondation ;
- le suivi de certains risques naturels ;
- la mesure de la qualité de l'air dans les écoles et les crèches ;
- le pilotage intelligent de l'éclairage public afin de réduire les consommations énergétiques ;
- le suivi du taux de remplissage des conteneurs de déchets pour optimiser les tournées de collecte.

À terme, le Syndicat Aube numérique pourra développer de nouveaux services répondant aux besoins émergents des collectivités et accompagner l'innovation numérique à l'échelle départementale.

■ **135 communes déjà mobilisées**

Le projet suscite d'ores et déjà une adhésion importante des élus locaux.

À ce jour, **135 communes** ont adopté une délibération en faveur de leur adhésion au Syndicat Aube Numérique, témoignant de l'intérêt partagé pour une démarche de mutualisation au service de la modernisation des services publics locaux.

3| Le rapport d'activité 2025 des services de la collectivité : une action publique en toute transparence

Cinquième commission – Rapport 16

Chaque année, le rapport d'activité est l'occasion de mesurer et de saluer l'ampleur du travail effectué par les différents services de la collectivité pour mettre en application le projet politique porté par les élus au service de la population et du territoire. Une dimension et une variété que Philippe Dallemagne, président du Conseil départemental de l'Aube, résume ainsi dans l'édito de ce rapport d'activité : « À travers les actions présentées dans ce rapport, c'est toute la diversité de nos missions qui s'exprime : accompagner les plus fragiles, soutenir l'autonomie, protéger l'enfance, favoriser l'insertion, accompagner les communes, investir dans les collèges, les infrastructures, la culture, le sport ou encore la santé ». Et d'ajouter « L'année 2025 a également confirmé la capacité de notre collectivité à s'adapter, à innover et à répondre à des attentes toujours plus fortes dans un contexte exigeant. Cette capacité d'adaptation constitue l'une des grandes forces du Département ».

« C'est aussi l'occasion de mesurer ce qui constitue les socles de notre action, liés au cadre légal des missions d'un Département ou aux choix politiques locaux du mandat, mais aussi de noter les nouveautés. L'action publique locale portée par le Département est faite tout à la fois de cette permanence, gage de sécurité et continuité, et de cette capacité d'adaptation permanente qui est une valeur essentielle du service public » rappelle Philippe Brunel, directeur général des services.

L'activité du Département en 2025 en quelques chiffres :

- **86 450 accueils sur les territoires des Maisons de solidarités,**
- **572 évaluations de situations dans le cadre du protocole des Informations préoccupantes,**
- **568 entretiens prénataux précoces réalisés,**
- **1 896 bénéficiaires de la Compensation du handicap (PCH),**
- **319 bénéficiaires du RSA rencontrés au cours de réunions collectives,**
- **11 248 visiteurs à la commanderie d'Avallieur,**
- **469 mètres linéaires d'archives entrées,**
- **22 500 réservations à la Médiathèque départementales de l'Aube,**
- **4 628 personnes accueillies au Centre sportif de l'Aube (CSA),**
- **1 325 bourses départementales attribuées,**
- **3 134 actes d'urbanismes instruits,**
- **13 agents du Département volontaires pour animer le Conseil départemental des jeunes (CDJ),**
- **5 504 personnes accueillies aux répétitions de l'Orchestre symphonique de l'Aube (OSA),**
- **109 sites départementaux,**
- **44 182 analysés réalisées par le Laboratoire départemental,**
- **71 événements au Centre des congrès de l'Aube,**
- **1 700 bulletins de paie par mois,**
- **11 commissions d'appel d'offres,**
- **3 500 ordinateurs et 590 tablettes gérés pour les collègues,**
- **335 opérations menées avec les médias.**